COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APCOP DU 17 JUIN 2020

Les participantes :
Isabelle PROSPER CELESTE présidente
Catherine BELLAMY trésorière
Maïla CHEVALIER animatrice
Joëlle FOURNIER animatrice

Les adhérenthes
Gisele DIALLO
Geneviève MICELLI
Joanie FEILLAS
Dalila BENGHALIA
Sylvie LAURENT
Christine JOURNAUX
Ludmila MVUH
Isabelle BONNEFOND

Nous avons 49 pouvoirs

1°/ Lecture du rapport moral de 2019

127 adhérentes, baisse du nombre depuis 2 ans
Suppression des ateliers du lundi soir à Bougival remplacés par ceux de Montigny
Départ à la retraite de Georgette
Certains ateliers ont été ouverts avec un minimum de 6 participantes (Vauban, Salle Malraux) au lieu de 8
Demandes régulières pour rouvrir des ateliers juniors
Le paiement des adhérentes se fera toujours en 4 chèques ou par virement sur la plateforme HelloAsso
Les frais kilométriques ne seront plus remboursés afin de rester dans le cadre légal de la fiscalité

2°/ Lecture du mot de la présidente

Annonce de la démission de la présidente au 31/12/2020 et par conséquence de celle de la trésorière
Aux animatrices et aux adhérentes de tout mettre en œuvre pour leur trouver des remplaçantes ainsi qu'une secrétaire
Constat des énormes responsabilités et de l'importante charge de travail pesant sur leurs épaules sans avoir de réels pouvoirs, ainsi que du manque d'intérêt et d'implication de la part des adhérentes pour faire vivre l'association

3°/ Lecture du rapport financier de 2019

Déficit constant depuis 3 ans même s'il fut plus faible que les années précédentes suite à l'augmentation des tarifs, il s'élève pour 2019 à 2782,93 €
Les adhésions ont rapporté 2998,75 €, les ateliers 37034 € et les stages techniques 1250 €
Changement de l'exercice comptable en année scolaire et non plus en année civile, dans l'avenir (année à déterminer)
Globalement les charges d'exploitation et les charges sociales ont diminué

L'assemblée a entériné le rapport moral et financier de 2019

4°/ Votes

A l'unanimité

- Encaissement des chèques du 3ème trimestre 2020 avec une réduction de 30 % sur le premier trimestre de la rentrée prochaine pour la réinscription des anciennes adhérentes
- Tarifs pour la rentrée prochaine fixés à 7, 50 € de l'heure et l'adhésion à 28 € pour un minimum de 120 adhérentes
- Budget prévisionnel constitué des frais salariaux à 42000 € couverts par les frais d'ateliers et des frais de fonctionnement à 4000 € couverts par les adhésions
- Modification des statuts
    - Le conseil d'administration sera constitué de 2 personnes minimum
    - Il se réunira au minimum 2 fois par an
    - Les convocations, votes se feront soit par voie postale soit par voie électronique

5°/ A faire et à prévoir

- Création du plan de reprise des activités et du document unique à remettre aux animatrices
- Rechercher une présidente, trésorière et secrétaire
- Création d'un atelier junior le samedi matin et/ou mercredi soir à Versailles-Porchefontaine
- Chèques à mettre en banque début juillet après avoir annoncé aux adhérentes la décision de l'AG de les encaisser
- Etudier la faisabilité d'embaucher un(e) salarié(e) pour effectuer les tâches administratives 3 à 5 heures par semaine ou de payer une prestation à Profession Sport ou tout autre association qui pourrait effectuer ce type de travaux
- Envoi des nouveaux flyers dès leur réception, aux adhérentes afin d'estimer le nombre de réinscriptions pour la rentrée prochaine
- Possibilité de prolonger pour les animatrices le chômage partiel jusqu'au 31/12/202 ou jusqu'au 30 juin 2021, si les inscriptions n'étaient pas suffisantes pour ouvrir les ateliers, en étudiant les conséquences sur la retraite